



Le nouveau conseil municipal de Civen's

Suite à la crise sanitaire, le nouveau conseil municipal n'a été installé que le 27 mai. **Christophe GUILLARME a été réélu Maire**, à l'unanimité, tout comme les adjoints : **Mireille PALMIER** (1^{ère} adjointe), **Fabien MARTINON** (2^{ème} adjoint) et **Nathalie BLANCHARD** (3^{ème} adjointe). **Edouard PONCET** a été désigné **conseiller municipal délégué**.

Les commissions de travail ont été mises en place :

AFFAIRES SCOLAIRES : Mireille PALMIER, Gérard BORDET, David BEFORT, Michelle CHIRAT

BULLETIN MUNICIPAL / LETTRE INFOS : Fabien MARTINON, Mireille PALMIER, Olivier FAJWISIEWICZ, Lorène GRANGE, Michelle CHIRAT

FLEURISSEMENT / OFFICE DU TOURISME : Nathalie BLANCHARD, Joëlle BAYARD, Dominique DUBOIS, Fabienne ETAIX, Lorène GRANGE

VOIRIE : Edouard PONCET, Fabien MARTINON, Gérard BORDET, Olivier FAJWISIEWICZ, Philippe SESSIECQ

CMJ : Mireille PALMIER, David BEFORT

ANIMATION : Fabien MARTINON, Nathalie BLANCHARD, Joëlle BAYARD, Gérard BORDET, David BEFORT

BATIMENTS COMMUNAUX : Edouard PONCET, Fabien MARTINON, Gérard BORDET, Michelle CHIRAT

CIMETIERE : Nathalie BLANCHARD, Mireille PALMIER

URBANISME : Fabien MARTINON, Edouard PONCET

ASSAINISSEMENT : Edouard PONCET, Olivier FAJWISIEWICZ

ADMINISTRATION / PERSONNEL / RGP : Fabien MARTINON, Lorène GRANGE, Michelle CHIRAT

PREVENTION DES RISQUES / SECURITE ROUTIERE : Christophe GUILLARME, Christophe GERARD

AGRICULTURE : Edouard PONCET

DELEGUE EVENEMENTS CLIMATIQUES : Joëlle BAYARD

CORRESPONDANT DEFENSE : Christophe GUILLARME

SALLES DES FETES (procédure) : Mireille PALMIER, Fabienne ETAIX

APPELS D'OFFRES : Mireille PALMIER, Fabien MARTINON, Nathalie BLANCHARD (titulaires), Edouard PONCET, Joëlle BAYARD, Lorène GRANGE (suppléants)

BUDGET : Mireille PALMIER, Fabien MARTINON, Nathalie BLANCHARD, Edouard PONCET, Lorène GRANGE

Pour les deux projets phares du mandat :

AMENAGEMENT CHARBONNEL : Fabien MARTINON, Nathalie BLANCHARD, Edouard PONCET, Olivier FAJWISIEWICZ, Philippe SESSIECQ

MAISON SÉNIORS : Lorène GRANGE, Fabien MARTINON, Nathalie BLANCHARD, Joëlle BAYARD, Dominique DUBOIS, Olivier FAJWISIEWICZ, Fabienne ETAIX, Michelle CHIRAT

Les représentants de la commune au **SIEL** (Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Loire) sont **Gérard BORDET** (titulaire) et **Christophe GUILLARME** (suppléant).

Pour le **SIEMLY** (Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais) : **Gérard BORDET**, **Olivier FAJWISIEWICZ** (titulaires) et **Joëlle BAYARD** (suppléante).



Le petit marché civensois

A l'initiative de notre Maire, un **petit marché bio et culture raisonnée vient de voir le jour au village**. Il se tient **les mercredis** (jour de disponibilité des marchands) **à partir de 16h**, à côté du camion « Roland Pizza ». Vous pourrez y acheter fruits, légumes, viande de boeuf, poulets rotis, fromages, yaourts, crèmes desserts, ... Nos deux agriculteurs bio de la commune, Stéphane DUCREUX et la G.A.E.C. PADET, feront partis des commerçants à partir de septembre.

CCAS

(Centre Communal d'Action Sociale)

Les nouveaux membres du bureau du CCAS sont, pour les élus, **Nathalie BLANCHARD, Joëlle BAYARD, Dominique DUBOIS, Fabienne ETAIX, David BEFORT, Michelle CHIRAT**, et pour les membres extérieurs, **Sylvie ROBERT (UDAF), Danielle GRAND, Eliane POUILLY, Pascal BEIGNIER, Michel GRAND, Joël FOUGEROUSE**.



Comme en 2019, le CCAS va proposer des activités pendant **la semaine bleue** (semaine nationale des retraités et personnes âgées) qui se tiendra **du 5 au 11 octobre 2020**. Vous serez tenus informés du programme dès qu'il sera établi.

Nous remercions tous les élus sortants du CCAS qui ont pris le temps, pendant le confinement, d'appeler les bénéficiaires du CCAS pour s'assurer qu'ils se portaient bien. Ce geste de solidarité fut apprécié, tout comme l'achat et la distribution de masques dans chaque foyer dès début avril. Civen's est une des premières communes de la Loire à avoir agi de la sorte.



- Le conseil communautaire a été installé le 10 juillet. **Jean-Pierre TAITE a été élu Président**. 15 Vice-Présidents ont été élus, dont **notre Maire, Christophe GUILLARME, qui sera en charge de la communication, des nouvelles technologies et de l'informatique**. Retrouvez l'ensemble des vice-présidents et des différentes commissions sur le site internet www.forez-est.fr
- **Les déchèteries ont repris un fonctionnement normal depuis début juin**. Nous comptons sur votre civisme pour apporter vos déchets verts, gravats, cartons, encombrants, équipements défectueux, métaux, bois, mobilier, plâtre, ...
- Pour toute problématique concernant **le ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif, merci de contacter directement Forez-Est** qui est en charge de cette compétence. Vous pouvez joindre le service de gestion des déchets **au 04.77.28.29.38**.

Ecole

Suite au déconfinement, l'école communale a réouvert ses portes aux élèves le 12 mai, de façon progressive. Tous les protocoles sanitaires demandés ont été mis en place et **nous remercions l'équipe enseignante et les employés communaux pour leur implication dans cette période difficile.**

La fête de l'école a dû être annulée. Les élèves de CM2 ont tout de même été réunis, en extérieur, pour marquer leur départ au collège.

Le conseil municipal a validé le **renouvellement de la classe numérique** de l'école (tablettes, ordinateurs portables, vidéoprojecteur, écran interactif, ...). Le coût total avoisine les 14 000€, subventionnés à 50% par le Conseil Départemental.

La chaudière de l'école va être remplacée, après de nombreuses pannes cette dernière année.

Profitant des travaux rue des Boutières et d'un tarif bas du bitume, nous avons envisagé de goudronner les cours de l'école et de peindre des jeux au sol. L'équipe enseignante n'a pas souhaité cette réalisation, sur les deux cours, celles-ci resteront donc en l'état.

Fleurissement

Désormais, le **concours communal du fleurissement ne se fera plus sur inscription**. La commission passera sur l'ensemble de la commune pour établir son classement. Ainsi, toutes les maisons qui le méritent pourront prétendre à être classées. Ce passage est prévu fin juillet / début août.

Bien vivre ensemble

Nous vous rappelons que **les feux de végétaux ou de toute autre matière sont interdits** (sauf autorisation dérogatoire) et passibles d'amendes. Outre les odeurs et les fumées désagréables pour le voisinage, le brûlage libère des polluants toxiques.

Et **l'utilisation d'engins motorisés** tels que tondeuses à gazon, débroussailluses, disques ou autres, **est interdite en dehors des plages suivantes** : du lundi au vendredi 8h30-12h et 14h30-19h30 ; samedi 9h-12h et 15h-19h ; dimanche et jours fériés 10h-12h.

Respecter ces réglementations, c'est respecter les autres !

Rue des Boutières

Située après le passage à niveau de la zone des places, **cette rue secondaire va être entièrement réhabilitée** (projet validé sous le mandat précédent). Les travaux devraient se tenir à la fin du mois. La chaussée ne sera pas élargie pour éviter une augmentation de la vitesse. Des dégagements sur les bas côtés seront maintenus ou créés pour faciliter le croisement des véhicules.

« La Civensoise »

Le parking de la salle des fêtes et de la salle des associations « La Civensoise » **a été entièrement aménagé** : goudronnage, avec marquages au sol délimitant les 35 places de parking et le cheminement piéton, création de massifs et d'un terrain de pétanque. **Le parking est ouvert au public** (hors période de location de la salle des fêtes), en particuliers aux enseignants et aux parents d'élèves de l'école afin de désengorger celui du village.

Un bâtiment de l'ancienne salle des fêtes a été conservé et toutes ses menuiseries ont été changées. Il servira de lieu de stockage.

Un défibrillateur automatique extérieur a été installé côté salle des associations, vers la boîte à livres de la MJC.

Urbanisme

Des vérifications de conformité des travaux vont désormais être effectuées. Le meilleur moyen de vous éviter toute difficulté sera donc de vous conformer à votre permis de construire, déclaration préalable ou permis d'aménager validé par la Mairie.

Nouveaux horaires Mairie

A partir du 1^{er} septembre, la Mairie sera ouverte **les samedis matin une semaine sur deux** : ouverture les semaines impaires, de 8h30 à 11h30.

Journal Le Progrès

Nous accueillons **une nouvelle correspondante** du journal Le Progrès : **Anne-Flore GACON**. Elle vient en complément de Véronique Teysnot et elle s'occupera de la partie Economie. Anne-Flore habite sur le bas de la commune, route de Feurs.

Associations

Lors du conseil municipal du 20 février 2020, **les subventions aux associations ont été maintenues à hauteur des années précédentes.**

Questionnaires

En février, nous vous avons fait passer des questionnaires pour recueillir vos avis et vos attentes sur la commune. Nous remercions les **119 foyers** qui ont répondu à ce questionnaire. Ils nous ont permis de mieux appréhender, selon vous, **les points forts de la commune** (les conditions d'accueil à l'école, l'animation du village grâce à nos associations, l'état de notre voirie communale, nos équipements, ...) et **les axes d'amélioration** (diminuer la vitesse, poursuivre l'embellissement, les problématiques avec Forez-Est, ...). Ils nous ont aussi confortés dans nos projets de mandat, tels que **la création d'une maison seniors** au village ou **l'aménagement de Charbonnel** avec la création d'une piste cyclable et/ou piétonne.

Taxes locales

Les taxes locales ont été votées pour l'année 2020, à l'unanimité. **Civens reste dans les cinq communes les plus basses des 42 que compte Forez-Est pour la Taxe sur le Foncier Bâti à 7,19** (la moyenne est à 12,13 sur l'ensemble de Forez-Est en 2019, avec une amplitude de 6,22 à 19,83) **et la commune de la Loire la plus basse pour la Taxe sur le Foncier Non Bâti à 16,62** (la suivante étant à 17,81).

Restaurant

Le bail d'un an arrive à son terme et Julien n'a pas souhaité prolonger son activité. Nous lui souhaitons de la réussite dans ses nouveaux projets. **Nous sommes donc à la recherche d'un nouveau restaurateur.**

Agenda de la commune

Fête Patronale : annulée
(Comité des Fêtes)

Brocante : dimanche 13 septembre
(Tennis de table ; sous réserve)

Don du sang : mercredi 16 septembre
(EFS et Mairie)

Thé dansant : dimanche 4 octobre
(Parents d'élèves ; sous réserve)